



PRÉFET DE L'EURE

**Arrêté inter-préfectoral n° DDTM/SEBF/2014/154
Portant renouvellement de la composition de la Commission Locale de l'Eau du
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Avre**

**Le préfet de l'Eure
Chevalier de la Légion d'Honneur**

**Le préfet de l'Orne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**Le préfet de l'Eure et Loir
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU

- le code de l'environnement et notamment ses articles L 212-4 et R 212-29 à 31 ;
- le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;
- le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux Directions Départementales Interministérielles ;
- l'arrêté préfectoral n° D3/B4-08-266 du 31 décembre 2008 portant renouvellement des membres de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Avre ;
- l'arrêté préfectoral n° D3/B4-09-06 du 16 janvier 2009 portant modification de la composition de ladite commission ;
- l'arrêté préfectoral n° DDTM/SEBF/11/137 du 29 juin 2011 modifiant la composition de ladite commission ;

Considérant

- que la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Avre a été renouvelée par arrêté modifié le 31 décembre 2008 pour six années,
- qu'il y a lieu, dès lors, de procéder à son renouvellement,

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Eure :

A R R E T E

Article premier – Sont nommés membres de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Avre :

- membres siégeant au sein du collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux :

désignés par l'Union des Maires et des Élus de l'Eure :

Monsieur Jean-Etienne MOREL, maire d'Armentières sur Avre,
Madame Michèle ROUVEIX, présidente du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton,
Monsieur Joël CLOMENIL, maire d'Illiers-l'Évêque,
Monsieur Vincent BONTE, vice-président du SAEP de Verneuil Est,
Monsieur Roger BAËLEN, président du Syndicat de la Paquetterie,
Monsieur Jean-Luc BOULOGNE, maire de l'Hosmes.

désignés par l'Association des Maires de l'Orne :

Monsieur Jean-Pierre PREVOST, maire-adjoint de Normandel, membre de la Communauté de Communes du Haut Perche,
Monsieur Jean-Luc BEAUFILS, maire d'Irai, membre de la Communauté de Communes du Pays de l'Aigle et de la Marche,
Monsieur Francis PILFERT, maire de Randonnai.

désignés par l'Association des Maires d'Eure et Loir :

Monsieur Patrick RIEHL, maire de Saint-Rémy sur Avre,
Monsieur Alain BILBILLE, maire de Dampierre sur Avre,
Monsieur Sébastien ZONGHERON, maire adjoint de La Puisaye,
Monsieur Alain MASSOT, maire de Prudemanche,
Madame Catherine CROIBIER, maire de Bérrou la Mulotière,
Monsieur Daniel FRARD, maire de Vernouillet, conseiller général du canton de Dreux sud,
Monsieur Gérard SOURISSEAU, maire de Saint-Lubin des Joncherets, conseiller général du canton de Brezolles.

désigné par le Conseil Régional de Haute-Normandie :

Monsieur Jérôme BOURLET

désigné par le Conseil Régional de Basse-Normandie :

Monsieur Jérôme VIRLOUVET

désigné par le Conseil Régional de la Région Centre :

Monsieur Patrick RIEHL

désignés par le Conseil Général de l'Eure :

Monsieur Louis PETIET (titulaire)
Monsieur Claude BEHAR (suppléant)

désigné par le Conseil Général de l'Orne :

Monsieur Jean SELLIER

désignés par le Conseil Général de l'Eure et Loir :

Monsieur Jean-Pierre JALLOT (titulaire)
Monsieur Gérard SOURISSEAU (suppléant)

désigné par le parc naturel régional du Perche :

Monsieur Philippe RUHLMANN

désigné par le Syndicat Intercommunal de la Vallée d'Avre :

Monsieur Dominique LEOST

- membres siégeant au sein du collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées :

désignés par la Chambre d'Agriculture de l'Eure :

Monsieur Fabrice ESPRIT (titulaire)

Monsieur Bernard GERLACH (suppléant)

désignés par la Chambre d'Agriculture de l'Orne :

Monsieur Jean-Pierre PREVOST (titulaire)

Monsieur Bernard GASON (suppléant)

désignés par la Chambre d'Agriculture de l'Eure et Loir :

Monsieur Michel PLOVIE (titulaire)

Monsieur Eric MAISONS (suppléant)

désignés par la Chambre de commerce et d'industrie de l'Eure :

Madame Brigitte SOBRINO (titulaire)

Monsieur Laurent LESIMPLE (suppléant)

désigné par la fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'Eure :

Monsieur LAROCHE ou son représentant

désignés par la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique d'Eure et Loir :

Monsieur Pierre FETTER (titulaire)

Monsieur Michel BROSSARD (suppléant)

désigné par Haute-Normandie Nature Environnement :

Monsieur Jean-Paul GUILLE

désignés par Eure et Loir Nature :

Monsieur Patrick MULET (titulaire)

Monsieur Jean-Pierre BARNAGAUD (suppléant)

désigné par l'association de consommateurs de l'Eure UFC Que Choisir :

Monsieur Jean-Louis SEUX

désigné par le syndicat des aquaculteurs de Normandie :

Le président ou son représentant

désigné par le groupement régional des associations de protection de l'environnement de Basse-Normandie :

Le président ou son représentant

désigné par le syndicat des propriétaires forestiers de l'Orne :

Le président ou son représentant

désigné par l'association de l'industrie et du commerce pour l'environnement normand (ASICEN) :

Le président ou son représentant

désigné par Eau de Paris :

Monsieur Jean-Michel LAYA ou son représentant

- membres du Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics intéressés :

le préfet de la Région Île-de-France, préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie ou son représentant,
le préfet de l'Eure ou son représentant,

Au titre de la mission inter-services de l'eau de l'Eure :

la directrice départementale des territoires et de la mer de l'Eure ou son représentant,
le directeur de l'agence régionale de la santé de Haute-Normandie ou son représentant,
le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie ou son représentant,
le chef du service départemental de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques de l'Eure ou son représentant,

Au titre de la mission inter-services de l'eau de l'Orne :

le directeur départemental des territoires de l'Orne ou son représentant
le directeur de l'Agence de l'eau Seine-Normandie ou son représentant,

Au titre de la mission inter-services de l'eau de l'Eure et Loir :

le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Centre ou son représentant,
le directeur départemental des territoires de l'Eure et Loir ou son représentant,

Article 2 – Conformément à l'article R 212-31 du code de l'environnement, les membres ci-dessus désignés, autres que les représentants de l'État, sont nommés pour une durée de six années à compter de la publication du présent arrêté préfectoral.

Ils cessent d'en être membres s'ils perdent les fonctions en considération desquelles ils ont été désignés.

En cas d'empêchement, un membre peut donner mandat à un autre membre du même collège. Chaque membre ne peut recevoir qu'un seul mandat.

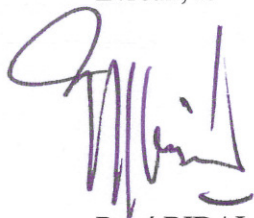
Article 3 – Conformément à l'article R 212-32 du code de l'environnement, la commission locale de l'eau élabore ses règles de fonctionnement.

Article 4 – Le préfet de l'Eure coordonne la procédure d'établissement du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau de l'Avre.

Article 5 – Les arrêtés préfectoraux n° D3/B4-08-266 du 31 décembre 2008, n° D3/B4-09-06 du 16 janvier 2009 et n° DDTM/SEBF/11/137 du 29 juin 2011 portant désignation des membres de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Avre sont abrogés.

Article 6 – Les secrétaires généraux des préfectures de l'Eure, de l'Orne et de l'Eure et Loir sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de l'Eure, de l'Orne et de l'Eure et Loir ainsi que sur le site internet GEST'EAU (www.gesteau.eaufrance.fr).

Évreux, le **19 DEC. 2014**

A stylized signature in blue ink, consisting of a large 'R' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

René BIDAL

Alençon, le **21 JAN. 2015**

A stylized signature in blue ink, featuring a large 'I' followed by a horizontal line and a final flourish.

Isabelle DAVID

Chartres, le **13 FEV. 2015**

A stylized signature in blue ink, consisting of a large 'N' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

Nicolas QUILLET